12 décembre 2017
Numéro spécial

Gazette d'Haynecourt
Hors série

- **Le mot du Maire**
- **Les comptes**

Administratifs 2016

Budgets primitifs 2017

1) Commune

2) Service des eaux

3) CCAS

- **Informations** :

Location du Mille-clubs

LE MOT DU MAIRE

En avril dernier, les comptes administratifs 2016 et les budgets primitifs 2017 pour la commune, le service des eaux ainsi que ceux du CCAS ont été votés.

Des changements concernant le CCAS et la compétence de l'eau ont été apportés dans l'année 2017.

- Pour les petites communes, la loi « NOTRe » donnait la possibilité de fusionner les comptes du CCAS avec ceux de la commune. Pour éviter la préparation d'un budget qui nécessitait beaucoup de travail administratif, les membres du conseil municipal ont adopté pour cette proposition. Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, le CCAS est géré par le conseil municipal.

- La loi « NOTRe » imposait en 2020 de remettre la compétence de l'eau à une intercommunalité. Notre château d'eau nécessitant de nombreux travaux de mise aux normes et de remise en qualité de l'eau, a précipité la volonté du conseil municipal à ne pas attendre cette date et à en confier la gestion à la société Noréade à compter du 1er août 2017(Arrêté du 31/07/17). Par la même occasion, c'est ce syndicat, à raison de 5 € par an et par habitant, qui assurera la protection incendie.

Au **1er janvier 2017**, les taux des taxes locales sont inchangés :

Taxe d'habitation	10,54 %
Foncier bâti	5,73 % (8,43 % en 2015)
Foncier non bâti	21,46 %

Au niveau des dotations, comme c'était prévu, nous n'avons rien touché en 2016 du FSCT (Fonds de Soutien aux Communes touchées par le redéploiement Territorial des armées). Par contre, notre demande, acceptée par la CAC pour le montant maximum de 50 000 €, a permis de réaliser durant l'année 2016 les travaux de réhabilitation (ravalement de façade ; réfection et désamiantage de la toiture) de l'ancienne école et de l'ancien presbytère. Nous avons dû engager cette somme qui nous a été remboursée le 9 mai 2017.

Dans cette gazette spéciale, vous trouverez le détail de toutes les dépenses engagées dans l'année 2016. Bonne lecture à tous !

Alain Parsy

- **BUDGETS PRIMITIFS 2017 ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

1) Commune d'Haynecourt

Le vendredi 14 avril 2017, le Conseil Municipal a voté :
Le budget primitif de la commune pour l'année 2017.

Ce budget est scindé en deux parties :

- La section de fonctionnement : Elle comprend toutes les dépenses courantes : eau, électricité, petites fournitures, les salaires, les intérêts des emprunts, les subventions aux syndicats intercommunaux, aux associations, … pour un montant de 1 583 454,15 € et les recettes : la fiscalité locale, les participations de l'état, les locations et le revenu des services rendus … qui s'élèvent à 1 583 454,15 €.

- La section d'investissement : Elle contient en dépenses : les travaux et l'acquisition de gros matériels et de mobiliers, le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 1 108 713,69 € et en recettes, les subventions de l'Etat, de la Région Nord-Pas de Calais, du Département du Nord, des Parlementaires (Député et Sénateur) qui nous sont accordées pour la réalisation des travaux et le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement, soit un total de 1 108 713,69 €.

Le compte administratif de la commune 2016 et le compte de gestion dressé par le Trésorier ont été certifiés exacts et conformes, et approuvés par le conseil municipal lors de sa séance du 14 avril 2017. Il se présente comme suit :

• La section de fonctionnement :	Dépenses	255 701,28 €
	Recettes	387 412,06 €
Résultat fin 2015	Excédent de	1 434 745,52 €

Excédent de fonctionnement 2016 : 1 566 456, 30 €

• La section d'investissement :	Dépenses	212 975,17 €
	Recettes	95 799,94 €
Résultat fin 2015	Déficit de	- 79 253,44 €

Déficit d'investissement 2016 : -196 428, 67 €

Restes à réaliser au 31/12/2016 : recettes 50 000,00 € et dépenses 60 305,04 €

Excédent global avec RAR : 1 359 722,59 €

Quelques chiffres :

Beaucoup d'investissements ont été réalisés en 2016. Le montant s'élève à plus de **203 075 €.** Vous en trouverez le détail ci-dessous :

Fourgon : 16 901 € (Garage Ford)

Matériel **Incendie :** 1 163 € (SIFRRAP Incendie)

Sacristie :

Pose d'une porte et une fenêtre : 2 190 € (Fermetures Ste Olloise)

Terrain omnisports :

Terrassement terrain :
23 437 € (Ets Deltour)

Terrassement tour alvéole :
1 560 €

Pose des clôtures en bois :
4 971 € (Ets Deltour)

Pose des bordures :
1 989 € (Ets Deltour)

Bâtiments scolaires :

Chauffe-eau Cumulus et lavabos :
1 310 € (Ets Glacet)

Installation de stores :
1 950 € (DH Confort)

Aménagement cour de l'école :
1 919 € (TP Leclercq)

Accès handicapés :
5 033 € (TP Leclercq)

Mille-Clubs :

Friteuse : 1 320 € (Ets Rouzé) et son installation : 638 € (Ets Lavalard)
Installation d'antenne : 810 € (Ets Santerre)

Maisons communales :

Au 274, rue de Bourlon : Soutènement de la cave : 3 156 € (Ets Piriet)

Au 276, rue de Bourlon : Chauffe-eau et branchements divers : 2 691 € (Ets Lefebvre)

Au 1, rue de Bourlon et au 63, rue de la Croix :
Ravalement des deux façades : 58 642 € (Styl'façade)
Désamiantage des deux toitures : 13 830 € (Ets Carré)
Isolation des toitures : 10 069 € (Ets Carré)
Réfection des deux toitures en ardoises : 28 075 € (Ets Carré)

Mairie :

Matériel informatique : 2 368 € (JVS)
Logiciels Horizon on line : 2 927 € (JVS)
Installation écran et matériel pour le vidéoprojecteur : 1 077 € (SJF Electronic)
Elaboration du cahier des charges PLU : 596 € (Harmonie Pau)

Matériel communal :

Acquisition matériel technique (Perforateur, taille haies, visseuse … : 1 750 €

2) Service des eaux de la commune d'Haynecourt

Budget primitif 2017

Section de fonctionnement

DÉPENSES	2016	2017
Charges à caractère général	61 743,99	44323,79
Virement à la section d'investissement	2 268,62	0,00
Autres charges de gestion courante	37 000,00	35 000,00
Charges exceptionnelles	101 500,00	1 500,00
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	5 150,00	5 150,00
TOTAL	**207 662,61**	**85 973,79**
RECETTES	**2016**	**2017**
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	43 510,00	22 610,00
Excédent reporté	164 152,61	63 363,79
TOTAL	**207 662,61**	**85 973,79**

Section d'investissement

DÉPENSES	2016	2017
Immobilisations corporelles	26 500,00	29 229,21
TOTAL	**26 500,00**	**29 229,21**
RECETTES	**2016**	**2017**
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	5 150,00	5 150,00
Virement de la section de fonctionnement	2 268,62	0,00
Excédent d'investissement reporté	19 081,38	24 079,21
TOTAL	**26 500,00**	**29 229,21**

Compte administratif 2016

DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	23 125,92		23 125,92
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	4 997,83		4 997,83
Autres charges de gestion courante	18 683,76		18 683,76
Charges exceptionnelles	100 000,00		100 000,00
TOTAL	**146 807,51**	0,00	**146 807,51**
RECETTES			
Produits fabriqués, prestations de services	45 971,19		45 971,19
Autres produits de gestion courante	43,50		43,50
Produits exceptionnels	4,00		4,00
Opérations d'ordre entre sections (DAP)		4 997,83	4997,83
TOTAL	**46 018,69**	**4 997,83**	**51 016,52**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-100 788,82**	**4 997,83**	**-95 790,99**

3) CCAS d'Haynecourt

Section de fonctionnement

		Budget	Réalisé
Dépenses		**2016**	**2016**
Charges à caractère général		**300,00**	**77,97**
	Taxe foncière	100,00	63,00
	Autres droits	100,00	-
	Autres impôts et taxes	50,00	14,97
Charges de personnel		**100,00**	**72,00**
	Cotisations URSSAF	100,00	72,00
Autres charges de gestion courante		**5 304,43**	**-**
	Charges diverses de gestion courante	2584,43	-
	Autres secours (bons de marchandises)	2720,00	-
	TOTAL	**5704,23**	**149,97**
Recettes			
	Excédent antérieur reporté	**4 689,43**	
Produits fabriqués, Prestations de services		-	
	Concession Cimetière	-	
Dotations et participations		**420,00**	**-**
	Subvention commune	420,00	-
Autres produits de gestion courante		**495,00**	**493,70**
	Revenus mobiliers (Fermages)	395,00	393,72
	Produits divers de gestion courante	100,00	99,98
Produits financiers			
	Revenus valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**100,00**	**100,00**
	Libéralités reçues	100,00	100,00
	TOTAL	**5 704,43**	**593,10**

RESULTAT DE L'EXERCICE : 593,10 € - 149,97 € = 443,13 €

Section d'investissement

	Budget	Réalisé
Dépenses	**2016**	**2016**
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 220,02	-
Titres immobilisés	1 220,02	-
TOTAUX	**1 220,02**	**-**
Recettes		
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 220,02	-
Excédent d'investissement reporté	1 220,02	-
TOTAUX	**1 220,02**	**-**

INFORMATIONS

Suite à de nombreuses plaintes concernant le bruit excessif lors de la location du Mille-clubs en soirée, par délibération du 29 septembre 2017, les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de **ne plus louer la salle aux non-haynecourtois en soirée**. Il a été décidé également que cette salle du Mille-clubs serait dorénavant gratuite pour tout habitant d'Haynecourt désirant l'utiliser à l'issue d'obsèques.

TARIFS LOCATION DU MILLE-CLUBS

Du 1er avril au 31 octobre :

	Haynecourtois	Extérieurs
Une journée sans cuisine	105 €	200 €
Une journée avec cuisine	150 €	250 €
Une **soirée** sans cuisine	120 €	**Pas de location**
Journée supplémentaire	70 €	90 €
Acompte	50% du prix de la location	50% du prix de la location
Caution	600 €	600 €
Salle à l'issue des obsèques	Gratuit	**Pas de location**
Location d'un verre	0,10 €	0,10 €
Assiette + fourchette + couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0,50 €	0,50 €
Remboursement d'un verre cassé	2 €	2 €

Du 1er novembre au 31 mars :

	Haynecourtois	Non Haynecourtois
Une journée sans cuisine	155 €	250 €
Une journée avec cuisine	200 €	300 €
Une **soirée** sans cuisine	170 €	**Pas de location**
Journée supplémentaire	100 €	120 €
Acompte	50% du prix de la location	50% du prix de la location
Caution	600 €	600 €
Salle à l'issue des obsèques	Gratuit	**Pas de location**
Location d'un verre	0,10 €	0,10 €
Assiette + fourchette + couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0,50 €	0,50 €
Remboursement d'un verre cassé	2 €	2 €

Petite précision : Aucune réservation ne sera acceptée plus de 6 mois avant la date de location. Pour toutes les associations d'Haynecourt, la location est gratuite ainsi que le prêt de la vaisselle et des couverts.

Terrassement terrain omnisports

Mise en accessibilité de l'école maternelle

Remise en peinture de la sirène